



70 cours Berriat
38000 GRENOBLE

☎ 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr

www.lboexperts.fr

ASSOCIATION UN TOIT POUR TOUS
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
17 avenue Salvador Allende
38130 ECHIROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025



ASSOCIATION UN TOIT POUR TOUS
Siège social : 17 avenue Salvador Allende
38130 ECHIROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association UN TOIT POUR TOUS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Nos travaux ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne le traitement des dons reçus, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association UN TOIT POUR TOUS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association UN TOIT POUR TOUS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 13 mai 2026

Pour la société LBO Audit SARL
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Ortuno', written over a light blue background.

Emmanuelle ORTUNO
Commissaire aux comptes

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	17 278	17 278		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	15 660		15 660	
Constructions	40 829	651	40 178	
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	188 551	147 044	41 507	18 332
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées	1 480 895		1 480 895	1 305 995
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	159 580		159 580	156 500
Prêts				
Autres immobilisations financières	298		298	298
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 903 091	164 973	1 738 119	1 481 124
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	67 792		67 792	188 646
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	149 726		149 726	303 919
Charges constatées d'avance	21 762		21 762	21 323
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	256 000		256 000	145 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	115 037		115 037	162 661
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	610 317		610 317	821 549
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 513 408	164 973	2 348 435	2 302 673



Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	14 018	14 018
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	14 018	14 018
Fonds propres avec droit de reprise	60 000	60 000
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires	60 000	60 000
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité	1 555 896	1 484 896
Autres réserves	258 261	258 261
Report à nouveau	114 965	80 348
Excédent ou déficit de l'exercice	62 705	105 617
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	2 065 845	2 003 140
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	2 065 845	2 003 140
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	10 497	12 977
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)	10 497	12 977
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	10 357	7 449
TOTAL PROVISIONS (III)	10 357	7 449
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	47 688	
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 002	27 930
Dettes fiscales et sociales	75 853	70 922
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 907	117 701
Produits constatés d'avance	60 286	62 554
TOTAL DETTES (IV) (1)	261 736	279 107
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 348 435	2 302 673
(1) Dont dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	261 736	279 107



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	11 182	7 241
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	668 461	628 434
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	77 500	123 058
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	114 754	131 311
Mécénat	11 203	84 500
Legs, donations et assurance-vie	50 000	
Contributions financières	42 154	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	7 449	9 680
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 726	
Utilisations des fonds dédiés	7 911	13 087
Autres produits	1	14
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	993 341	997 324
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	270 507	287 340
Aides financières	82 525	100 597
Impôts, taxes, et versements assimilés	20 456	14 768
Salaires	375 826	345 039
Cotisations sociales	156 392	129 525
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22 522	12 180
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées	3 944	
Reports en fonds dédiés	5 431	9 044
Autres charges	94	92
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	937 698	898 586
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	55 643	98 739
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	8 254	10 765
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	8 254	10 765
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	8 254	10 765
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	63 897	109 503
Produits exceptionnels (V)		501
Charges exceptionnelles (VI)		2 303
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-1 802
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 192	2 085
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 001 595	1 008 590
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	938 890	902 974
EXCÉDENT OU DÉFICIT	62 705	105 617
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	141 500	123 500
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	141 500	123 500
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	141 500	123 500
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	141 500	123 500



Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 348 435,12 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice de 62 704,84 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

L'association a pour but de favoriser dans le Département de l'Isère, toute action visant à l'insertion et la promotion par l'habitat des personnes et familles défavorisées, et plus généralement de toutes celles qui ne peuvent accéder dans des conditions normales à un habitat ordinaire et s'y maintenir.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Le bilan de l'exercice présente un total de 2 348 435 euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 001 595 euros et un total charges de 938 890 euros, dégageant ainsi un résultat de 62 705 euros. L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025. Il a une durée de 12 mois.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté excepté le changement de réglementation comptable détaillé ci-après.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	8 à 50 ans
Bureaux	NON APPLICABLE
Agencements	2 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Travaux	NON APPLICABLE
Matériel et outillage	
Matériel	NON APPLICABLE
Outillage	NON APPLICABLE
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	NON APPLICABLE
Matériel informatique	3 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	2 à 3 ans
Brevets	NON APPLICABLE
Autres	NON APPLICABLE

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Indemnité de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle (la recommandation ANC 2013-02), en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements font l'objet de provisions au passif du bilan. La méthode de calcul retenue est la méthode 1 conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01.

Au 31/12/2025 une provision pour départ en retraite cumulée de 10 357€ a été constatée.

Hypothèses de calcul :

100 % départ volontaire CCN Habitat PACT et ARIM Départ à 67 ans

Taux actualisation : 3,60 %

Revalorisation des salaires : 1 %

Taux PP : cadre 55 % - non cadre 45 %

Turnover moyen

Table mortalité : INSEE 2024

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **UN TOIT POUR TOUS** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Mise en conformité des numéros de comptes avec le nouveau PCG

RUBRIQUES BILAN 2024	COMPTES 2024	RUBRIQUES BILAN 2025	COMPTES 2025	MONTANT 2024	COMPTES 2025
Charges exceptionnelles	675 000	Charges d'exploitation	652 000		3 944
Concours publics et subventions d'exploitation	740 000	Contributions financières	755 000	49 058	42 154
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	791 000	Subventions d'exploitation	741 900	6 508	4 500

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	17 278			17 278
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains		15 660		15 660
Constructions		40 829		40 829
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	255 678	37 434	104 561	188 551
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	1 305 995			1 480 895
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés	156 500	3 081		159 580
Prêts				
Autres immobilisations financières	298			298
TOTAL	1 735 749	97 003	104 561	1 903 091

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences	2 à 3 ans	Linéaire	17 278			17 278
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	8 à 50 ans	Linéaire		651		651
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	2 à 10 ans	Linéaire	237 346	14 362	104 664	147 044
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			254 624	15 013	104 664	164 973

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Dépréciations de l'actif circulant

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	298	298		
Clients douteux				
Autres créances clients	67 792	67 792		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéficiaires				
TVA				
Autres impôts				
Divers	27 600	27 600		
Groupes et associés				
Débiteurs divers	122 342	122 342		
Charges constatées d'avance	21 762	21 762		
TOTAL	239 794	239 794		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise	14 018				14 018
Fonds propres avec droit de reprise	60 000				60 000
Écarts de réévaluation					
Réserves	1 743 157	71 000			1 814 157
Report à nouveau	80 348	34 617			114 965
Excédent ou déficit de l'exercice	105 617	-105 617	62 705		62 705
TOTAL	2 003 140		62 705		2 065 845
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	2 003 140		62 705		2 065 845

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
BAS QUITTANCE SCHNEIDER	3 913		1 312			2 601	
LASUR	9 064		1 168			7 896	
EXPO PHOTO							1 000
TOTAL	12 977		2 480			10 497	1 000
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	12 977		2 480			10 497	1 000

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour charges	7 449	2 908			10 357
TOTAL	7 449	2 908			10 357

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	288	288		
Fournisseurs et comptes rattachés	54 002	54 002		
Personnel et comptes rattachés	23 699	23 699		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	45 138	45 138		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	1 192	1 192		
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 824	5 824		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	47 400	47 400		
Autres dettes	23 907	23 907		
Produits constatés d'avance	60 286	60 286		
TOTAL	261 736	261 736		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	60 286	Subventions
TOTAL	60 286	

Informations relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation			73 000		46 654	
Subventions d'investissement						
TOTAL			73 000		46 654	

Subvention Fondation logement pour les défavorisés : 40 000 € dont 16 000 € restant à encaisser au 31/12

- Subvention Metro Grenoble : 73 000 € dont 11 600 € restant à encaisser au 31/12

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	1 643	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	23 662	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	15 462	
État - Charges à payer	4 678	
TOTAL	45 445	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
DONS	18 101	DONS LASUR
TOTAL	18 101	

Informations complémentaires

Engagement Hors Bilan

Création d'un Fonds de Sécurisation des Propriétaires (F.S.P.).

Le F.S.P. a été créé sans personnalité morale par délibération du Conseil d'Administration du 10/12/2015 afin d'assurer la continuité du contrat de garantie contre les impayés et dégradations des logements gérés par l'AIVS Territoires, assuré par la MACIF arrivant à échéance au 31/12/2015 et non renouvelé.

Il a été constitué en 2016 par une dotation initiale de 50 000 € apportée par UTPT par affectation d'une partie des dons reçus. Au cours de l'exercice se clôturant au 31/12/2025 les recettes versées sur le compte n° 4677600 comptabilisent les cotisations appelées aux propriétaires ainsi que le remboursement des dossiers pour la somme de 0€. Les dépenses comptabilisées retracent la prise en charge des dossiers pour lesquels le FSP a été sollicité pour la somme de 7120.79 €.

Au 31/12/2025 la balance du compte fait apparaître un solde créditeur de 12 419 €.

Rémunération des dirigeants

Dans le cadre de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, art 20, il est fait mention des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés : les dirigeants bénévoles n'ont reçu ni rémunération, ni avantages en nature. Pour des raisons de confidentialité, la rémunération du cadre dirigeant salarié n'est pas indiquée.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 176 € TTC décomposé de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 176 € TTC
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L 822-11 : NEANT

Les cotisations - adhésions

Les cotisations d'adhérents sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale. Elles sont comptabilisées à la date de leur encaissement pour un montant global de 11 182 €.

Contributions volontaires

Au cours de l'exercice, l'association a bénéficié des contributions suivantes qui ont été valorisées au pied du compte de résultat, contributions effectuées pour l'ensemble des structures et dispositifs du réseau :

- Missions opérationnelles effectuées par des bénévoles actifs (Groupes DALO, Bricoleurs, Mécénat, LAMI, AG Copropriétés, etc..)
- Missions effectuées dans le cadre de la gouvernance, (CA-AG-Bureaux-CSE COPILS Développement de la Foncière....)

L'ensemble de ces missions a cumulé 10 358 heures de bénévolat, valorisé selon le SMIC à hauteur de 123 000 € de salaire brut auquel se rajoute 18 500 € de charges patronales (15 %). Ainsi l'effectif du Bénévolat cette année est de 6.21 ETP.

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration le 27 avril 2026 des états financiers de l'exercice 2025 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Filiales et participations

SAS UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT :

Capital : 4 217 000 €

Quote part dans le capital : 36.76 %

Valeur des titres : 1 270 500 €

En 2025, UTPT a participé à une augmentation de capital de la SAS UTPT DEV de 58 000 €, soit 580 parts supplémentaires, correspondant aux Mécénats de 2025 affectés à la prise de participation dans la SAS UTPT DEV. UTPT détient donc 12 705 parts de la SAS UTPT-D au 31/12/2025.

Ressources provenant de la générosité du public, des legs et des donations

Situations	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagt à réaliser sur nouvelles ressources affect	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Subvention	#194000	#789400	#689400	#194000
Subvention FAP Fonds d'urgence				
	#195000	#789500	#689500	#195000
Dons soutien Crise sanitaire (Schneider + hello asso)	3 913,00	1 312,00	-	2 601,00
Expo photo	-	-	1 000,00	1 000,00
Dons lasur	9 064,00	6 599,00	4 431,00	6 896,00
Dons Lombards	-	-	-	-
Dons RESF Ampère	-	-	-	-
Dons Eaux Claires	-	-	-	-
Dons Pour un temps	241,00	241,00	-	-
Dons Réfugiés bienvenus	1 471,00	1 471,00	137,00	137,00
Dons Coloc colidaire	350,00	350,00	-	-
Dons Soutien Solidarité Seyssinet	3 383,00	990,00	-	2 393,00
Dons coups de pouce	1 614,00	1 614,00	-	-
Dons Pont du Drac	-	-	4 202,00	4 202,00
Dons Raul Solidaridad	273,00	273,00	-	-
Dons solidarité Seyssins	-	-	-	-
Dons Lasur Urgence non affecté	-	-	-	-
Dons RESF Stendhal	72,00	-	-	72,00
Dons Palarue	1 355,00	1 355,00	-	-
Dons Nanou	20,00	20,00	-	-
Dons Bazar	5,00	5,00	-	-
Dons Avant Toit	80,00	80,00	-	-
Dons Tito Et nous	200,00	200,00	-	-
Dons Main Tendue	-	-	92,00	92,00
TOTAL	12 977,00	7 911,00	5 431,00	10 497,00